

**Intervention de M. Bruno RETAILLEAU,**  
*Président du groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité  
avec les chrétiens, les minorités au Moyen-Orient et les Kurdes*

**SÉMINAIRE D'ÉTUDE SUR LES KURDES**

Mercredi 27 mars 2019 à 17h00

*Salle 263 (Commission des Affaires économiques)*

Monsieur le Président (P. Kanner),

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis cet après-midi pour un séminaire d'étude sur les Kurdes. Cette initiative revient à notre collègue Patrick Kanner, auquel j'ai confié en juin dernier la présidence déléguée pour les Kurdes, afin que le Sénat, à travers notre groupe de liaison, montre tout l'intérêt et l'importance qu'il porte aux communautés kurdes du Moyen-Orient.

Permettez-moi également de remercier de son précieux concours pour l'organisation de ce séminaire le Sénateur Rémi Féraud, dont chacun connaît ici l'engagement de longue date auprès de la communauté kurde.

Une amitié particulière nous lie au peuple kurde, renforcée par la fraternité d'armes contre Daech. La semaine dernière, avec notre soutien, les combattants des Forces démocratiques syriennes, composées en grande partie de forces kurdes, entraîent à Baghouz dans la province de Deir Ezzor, ultime poche de résistance du groupe Etat islamique (EI) dans l'Est syrien. La perte de ce dernier bastion, situé au bord du fleuve Euphrate, signe l'éradication territoriale de Daech en Syrie, après sa défaite en Irak en 2017.

Nous savons ce que nous devons aux Kurdes : leur courage et leurs sacrifices ont permis d'éradiquer le groupe Etat islamique et d'offrir un refuge aux minorités déplacées, en particulier les chrétiens et les yézidis. En risquant leur vie, en accueillant sans restriction toutes les communautés persécutées, ils ont été les porte-paroles – je dirais même les porte-drapeaux – du message que nous souhaitons diffuser : celui de l'humanisme, de la tolérance et du respect des communautés, qui constituent les racines profondes et l'identité du Moyen-Orient, ou comme le dirait Gérard Noiriel, qui en constituent « le creuset ».

Ce lien fort, tissé par les valeurs communes que nous défendons, a d'ailleurs conduit la France à soutenir les Kurdes irakiens en

favorisant une reprise du dialogue entre Bagdad et Erbil, après la crise politique suscitée par le référendum de septembre 2017. Cette reconnaissance vis-à-vis des Kurdes continue de définir les grandes lignes de notre politique étrangère et de défense au Moyen-Orient. Cet engagement constant de la France est d'autant mieux accueilli que s'est ouverte une période d'incertitude après l'annonce du retrait américain de Syrie...

Pour autant, notre groupe de liaison, dans le droit fil de la ligne fixée par notre diplomatie gouvernementale, a toujours promu **une vision inclusive des sociétés du Moyen-Orient**. Une des réponses possibles est la définition d'une **citoyenneté**, donnant à tous un même statut et un égal accès aux droits, quelle que soit l'origine ou la religion. Cette idée qui commence à progresser, en Irak en particulier, a fait l'objet d'une journée d'échanges au Sénat, lors d'un colloque consacré à « *La citoyenneté et la justice au Moyen-Orient* », il y a tout juste un an, avec des représentants religieux et politique de plusieurs pays du Moyen-Orient (Egypte, Irak, Jordanie, Liban, Arabie saoudite, etc.). Chaque pays devra l'adapter à son histoire et à ses traditions bien sûr, mais elle permettrait aux « minorités » que je préfère appeler

« communautés du Moyen-Orient » de vivre ensemble pacifiquement. En Syrie, comme en Irak, en particulier, **nous défendons l'idée d'un équilibre politique permettant aux Kurdes de vivre de façon autonome dans le respect de leurs droits civils et politiques, au sein d'un Etat souverain**, qu'il soit syrien ou irakien. Comme pour les autres minorités du Moyen-Orient, nous sommes en effet attentifs au statut qui leur est réservé et à la défense de leurs droits, dans quelque pays qu'ils se trouvent.

**Mais y a-t-il UNE réalité kurde ou DES réalités kurdes ?** Peut-on parler des Kurdes en général sans préciser s'il s'agit des Kurdes d'Irak, de Syrie, de Turquie ou d'Iran ?

C'est le fruit de l'histoire : malgré leurs revendications, **les Kurdes n'ont jamais eu d'Etat**. Cela aurait pu se produire après la chute de l'Empire ottoman, mais il en a été autrement.

**Il n'y a pas d'unité linguistique.** On compte principalement deux dialectes kurdes : le kurmandji et le sorani. Le premier, le plus répandu, est surtout parlé dans le Nord, en Turquie et en Syrie, mais aussi dans le nord du Kurdistan d'Irak et du Kurdistan d'Iran ;

le second, qui s'écrit en alphabet arabe, est surtout parlé dans le sud du Kurdistan d'Irak et d'Iran.

Encore aujourd'hui, **l'unité demeure une hypothèse lointaine et la diversité domine, incontestablement matérialisée par les frontières.** L'implantation géographique des Kurdes, à la frontière de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie et de la Turquie, fait que **leurs droits, leurs statuts et leurs conditions de vie ne sont pas homogènes :**

- **la situation des Kurdes irakiens** (5 à 7 millions), organisés politiquement au sein d'une région autonome dotée d'un Parlement et d'un Gouvernement, n'est en rien comparable à celle des **Kurdes de Turquie**, pourtant plus nombreux (15 à 18 millions), mais qui subissent des persécutions et sont poussés à l'exil par l'armée turque ;

- **en Syrie**, la guerre aurait pu faire évoluer les choses dans le bon sens pour les Kurdes (entre de 2 et 3 millions), qui ont largement contribué au reflux de l'Etat islamique. Mais dès lors qu'ils ne sont pas constitués en une entité représentative unique, le risque pour eux est d'être traités comme une variable d'ajustement dans la recherche

d'une solution politique, principalement guidée par les logiques de puissances régionales ;

- **en Iran** (6 à 9 millions), cette mosaïque de peuples unis par le ciment de l'iranité, les tentatives d'affirmation d'une entité politique kurde ont été étouffées sous le boisseau de la supériorité persane et chiite.

Pour autant, **l'émergence de Daech a donné une nouvelle impulsion au mouvement kurde**. Face à la menace de la constitution d'un califat englobant les zones de peuplement kurdes de l'Irak et de la Syrie, **une solidarité kurde s'est affirmée**, une différence d'ordre culturel a été plus ouvertement exprimée. Les victoires militaires de Kirkouk, de Kobané ou du Sinjar ont fortement contribué aussi à l'avènement d'une forme de nationalisme kurde.

Cet esprit de résistance, cette résilience des communautés kurdes face à la guerre et face à l'oppression des Etats centraux, ont favorisé l'émergence d'une singularité kurde. C'est cette singularité dans la diversité que nous devons essayer de mieux saisir au cours de ce séminaire.

Notre séminaire se décomposera en trois temps :

- tout d'abord, **M. Hamit BOZARSLAN**, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), auteur de nombreuses études sur la question kurde, dressera un panorama de la situation des Kurdes au Moyen-Orient. Vous pourrez nous dire si, au-delà de leur histoire, de leur organisation et de leur projet politique, les communautés kurdes d'Irak, d'Iran, de Syrie et de Turquie peuvent trouver des voies transversales susceptibles de les rassembler. La mobilisation armée face à l'Etat islamique est-elle en train de favoriser l'émergence d'une identité kurde qui dépasse les clivages politiques ?

- puis **Mme Nazand BEGIKHANI**, Professeur associé à l'Université de Bristol, spécialiste des questions des femmes kurdes, expliquera en quoi les femmes kurdes, ces femmes combattantes dans la guerre, et, traditionnellement piliers de la communauté, ont un rôle singulier et sont porteuses d'un message universel pour les femmes du monde entier ;

- enfin, **M. Kendal NEZAN**, Président de l'Institut kurde à Paris, tentera d'esquisser les perspectives d'avenir qui s'offrent aux communautés kurdes du Moyen-Orient, en s'interrogeant sur ce que peuvent faire la France, l'Union européenne et la communauté internationale pour défendre les communautés kurdes.

Après ces trois interventions, nous pourrons bien sûr échanger librement, chacun pouvant s'exprimer ou adresser des questions à nos trois spécialistes.

Puis je laisserai le mot de la fin au Président Patrick KANNER qui conclura nos travaux.

Je donne tout de suite la parole à M. Hamit BOZARSLAN.